

présent et à tous les biens de la terre (1), l'Eglise ne les regarde plus que comme des gens d'un autre monde, comme des hommes d'une nouvelle génération, comme des personnes qui ne cherchent que Dieu, qui ne veulent que Dieu et Jésus-Christ, et qui mènent sur la terre une vie toute sainte et toute divine (2).

*Attolite portas, principes, restra, etc.*—Portiers du temple, augustes principautés, ouvrez vos portes au roi de gloire, qui veut entrer en ce royaume. Les évêques qui introduisent les lévites dans le sanctuaire en leur donnant la tonsure, et qui sont appelés les princes de l'Eglise (3), sont désignés par ce mot de principautés (4), comme le tonsuré est désigné par celui de roi. Car les évêques figurent Jésus-Christ, le prince des rois de la terre (5), dans l'éclat de sa principauté (6), ils le figurent monté au ciel, ils le représentent en sa pompe, ils l'expriment assis à la droite de son Père. C'est pour cela qu'on les voit toujours élevés sur un trône, et assis dans un fauteuil pour faire leurs fonctions (7), représentant ainsi Jésus-Christ dans la gloire, qui du haut du ciel agit sur son Eglise (8).

L'Eglise aussi par ces paroles faisant allusion au Fils de Dieu, veut comparer l'entrée du tonsuré dans l'Eglise, qui est le paradis du monde, à l'entrée glorieuse de Jésus-Christ dans le ciel le jour de son ascension. C'est pourquoi elle donne au tonsuré le nom de roi (9), parce qu'en entrant dans l'état ecclésiastique, il commence à entrer en participation de la dignité de Jésus-Christ, roi de gloire et le véritable roi des vertus; *Dominus virtutum ipse est Rex gloriam.* De là vient encore qu'assitôt qu'il a reçu la tonsure, il commence à porter une couronne, qui exprime l'élémentaire dignité dont il est rendu participant (10). Et si

(1) Indulmini Dominum Jesum Christum. Qui in eorum allegantur, rem proferunt nimis fiduciam, quippe se peculiariter in sortem Domini ascitos quibus posthac omnia sordent, ac solus Dominus sors ac pars hereditatis futurus sit. *Conc. Colon. an. 1536, cap. 26.*

(2) Faciem Dei ac Patris esse Filium qui apparuit nobis nemo ambigit. *S. Cyrill. lib. 11 de adorat. in spir. et verit.*

(3) Episcopi sunt populi principes. *S. Hilari. in c. 24 Matth.*

(4) Sacerdotum principes. *D. Th. suppl. q. 40, c. 4.*

(5) Principes regum terra. *Apoc. 1, v. 5.*

(6) Ecclesie principes. *S. Leo serm. 3 in die Assumpt.*

Principes super omnem terram. *S. Aug. l. 20 de Gen. c. 10.*

(7) Throni Dei divinitatis in se presentiam circumferentes. *S. Greg. lib. 1 in Ezech. hom. 5.*

(8) Tanquam Christi imago.... Pontifex Domini in reditum in caelum elevatum quodam figurâ reddit. Tribunal enim ipsius caelum referre docuit. *Simeon Thesaur. de templo.*

(9) Clericus ad regiam in Christo potestatem assumitur. *Hugo Victor. de Sacram. lib. 2, part. 5, cap. 5, tom. 5.*

(10) Corona regale deus significat. Propter hoc comâ capitis clerico in modum coronæ tondetur. *Hugo Victor. ibid.*

Clericos Deus in suis elegit. Illi namque sunt reges, id est, se et alios in virtutibus regentes, et ita in deo

### 1. In finem, Psal. David XXIV.

Hebr. XXV.

2. Ad te, Domine, levavi animam meam: Deus meus, in te confido: non erubescam.

3. Neque irideat me inimici mei: etenim universi qui sustinent te, non confundentur.

cette couronne n'est pas si grande que celle du prêtre, et beaucoup plus petite que celle de l'évêque, c'est parce que le tonsuré a bien moins de part à la royauté de Jésus-Christ, que n'en ont le prêtre et l'évêque. Car le prêtre représente Jésus-Christ comme roi absolu en sa résurrection, et l'évêque le représente comme roi parfait en son ascension, avec son apannage des hommes et des anges (1). L'exprime dans son entière gloire, et dans le trône magnifique où il repose à la droite de Dieu, d'où il envoie le Saint-Esprit, ce qui est la grande marque de l'autorité de notre rédempteur et le titre magnifique de son admirable dignité, d'envoyer ainsi dans le monde une personne qui lui est égale.

Le tonsuré a donc part à la royauté de Jésus-Christ, et il reçoit cette grâce en entrant dans l'état ecclésiastique, comme étant revêtu d'une puissance absolue sur soi-même et sur le vicieux homme, qu'il doit tenir continuellement assujéti (2). Voilà la disposition où l'on suppose qu'est le chrétien qui reçoit la tonsure. Car l'Eglise prétend qu'il dominera tellement ses penchants et tous leurs mouvements, que l'on verra que ce n'est pas en vain qu'on lui a donné la couronne royale, puisqu'il se montre dans toute sa conduite le roi de ses passions et de lui-même (3).

Il est aussi appelé *Rex glorie*, parce qu'en esprit il est un roi de gloire, puisqu'il doit être revêtu de la vie nouvelle, de la vie divine, de la vie de la résurrection (4), en un mot de la vie du Ciel, qui lui est figuré par le surplis blanc dont l'Eglise le couvre. Premièrement, elle les appelle rois, pour faire connaître au peuple qui est présent à leur ordination, le respect qu'il doit avoir pour eux (5), puisque cette qualité montre qu'ils sont aussi élevés au-dessus des autres fidèles dans l'Eglise, que les monarques le sont au-dessus de leurs sujets dans le monde (6). Secondement, en donnant la qualité de roi à ceux qui se consacrent pour servir Dieu dans le clergé, elle veut instruire les uns et les autres de cette grande maxime: que c'est véritablement régner que de servir cette souveraine majesté (7).

regnum habent; et hoc designat corona in capite. *D. Hieron. 12, q. 1, Can. duo sunt.*

(1) Ascendens Christus in altum captivam duxit captivitatem. *Eph. 4, v. 8.*

Præclarum et Deo acceptum peculium à Patre sibi donatum. *Nelaunt. in Ep. ad Ephes. c. 1.*

(2) Quid enim tam regium quam subditum Deo animam corporis sui esse rectorem? Et quid tam sacerdotale, quam vocare Dominum conscientiam patram, et immaculatas pietatis hostias de altari cordis offerre? *S. Leo. serm. 3 in die anniv. assumpt. suæ.*

(3) Suggestiones vitiorum reprimat, eisque velut regia potestate contradicat. *S. Greg. past. p. 2, c. 5.*

(4) Sanè in hoc creatus est princeps, ut imperitis istis affectibus, ut dominere bestis, reptilibus et præsis. Tuis fac imperes cogitationibus, imperator tu sis omnium. *S. Basil. hom. 10 in Hexam.*

(5) Sacerdotes plus vereri debemus quam vel principes vel reges. *Chrysost. lib. 5 de Sacerdot. cap. 5.*

(6) Hos existimate vestros præsidios, hos putate reges: his missis regibus vœtigalia offerite. *S. Clem. Cons. Apost. lib. 2, c. 34.*

(7) Cur dicat non merentur reges, cum illi servant, qui servare regnare est? *S. Bern. Sen. serm. 20, a. 2, c. 5, tom. 1.*

### PSAUME XXIV.

1. Seigneur, j'ai élevé mon âme vers vous: ô mon Dieu, je mets ma confiance en vous, je ne serai point couvert de confusion.

2. Que mes ennemis ne me tourment point en ridicule: en effet, tous ceux qui vous attendent ne seront point confondus.

4. Confundantur omnes iniqui agentes supervacue.

5. Vias tuas, Domine, demonstra mihi; et semitas tuas edoce me.

6. Dirige me in veritate tuâ, et doce me: quia tu es Deus salvator meus, et te sustinui tota die.

7. Reminiscere miserationum tuarum, Domine; et misericordiarum tuarum, quæ à seculo sunt.

8. Delicta juventutis meæ, et ignorantias meas ne memineris.

9. Secundum misericordiam tuam memento mei tu, propter bonitatem tuam, Domine.

10. Dulcis et rectus Dominus: propter hoc legem dabit delinquentibus in viâ.

11. Diriget mansuetos in iudicio: docebit mites vias suas.

12. Universæ viæ Domini misericordia et veritas, requirentibus testamentum ejus et testimonia ejus.

13. Propter nomen tuum, Domine, propitiaberis peccato meo: multum est enim.

14. Quis est homo qui timeat Dominum? legem statuit ei in viâ quam elegit.

15. Anima ejus in bonis demorabitur; et semen ejus hereditabit terram.

16. Firmamentum est Dominus timeantibus eum; et testamentum ipsius ut manifestetur illis.

17. Oculi mei semper ad Dominum: quoniam ipse oculus de laqueo pedes meos.

18. Respice in me, et miserere mei: quia unicus et pauper sum ego.

19. Tribulationes cordis mei multiplicatæ sunt; de necessitatibus meis erue me.

20. Vide humilitatem meam, et laborem meum; et dimitte universa delicta mea.

21. Respice inimicos, quoniam multiplicati sunt, et odio iniquo oderunt me.

22. Custodi animam meam, et erue me: non erubescam, quoniam speravi in te.

23. Innocentes et recti adheserunt mihi: quia sustinui te.

24. Libera, Deus, Israel ex omnibus tribulationibus suis.

3. Que tous ceux qui font le mal sans raison (ou de dessein prémédité), soient confondus.

4. Seigneur, montrez-moi vos voies; vouselez-je quels sont les sentiers par où vous voulez que j'aille.

5. Dirigez-moi dans votre vérité, et instruisez-moi; parce que vous êtes mon Dieu, mon Sauveur, et que je vous ai attendu tout le jour.

6. Souvenez-vous, Seigneur, de votre tendre compassion et de vos miséricordes qui sont éternelles (ou qui sont dès les temps anciens).

7. Ne vous ressouvenez pas des péchés de ma jeunesse et de mes ignorances.

8. Souvenez-vous de moi, Seigneur, dans votre miséricorde, à cause de votre bonté.

9. Le Seigneur est bon et droit: par cette raison, il instruira ceux qui s'égarent dans la voie.

10. Il dirigera les hommes doux dans la route de ses jugements (de sa loi); il montrera aux hommes débouaires ses voies.

11. Toutes les voies du Seigneur sont miséricorde et vérité pour ceux qui recherchent sa loi et ses commandements.

12. A cause de votre nom, Seigneur, vous me pardonnerez mon péché: car il est grand (ou mes péchés: car ils sont nombreux).

13. Quel est l'homme qui craint Dieu? Le Seigneur l'instruit dans la voie qu'il a choisie.

14. Son âme sera stable dans la possession du bien, et sa race héritera de la terre.

15. Le Seigneur est le fondement (ou l'appui) de ceux qui le craignent, et sa loi leur sera manifestée.

16. Mes yeux sont toujours tournés vers le Seigneur, parce qu'il retirera lui-même mes pieds du piège qu'on m'a tendu.

17. Jetez les yeux sur moi, et ayez pitié de moi, parce que je suis pauvre et abandonné.

18. Les tribulations de mon cœur se sont multipliées: délivrez-moi de la détresse où je suis.

19. Vorez mon humiliation et mon travail, et pardonnez-moi tous mes péchés.

20. Regardez combien mes ennemis sont multipliés, et avec quelle injustice ils me haïssent.

21. Gardez mon âme, et délivrez-moi: je ne rougirai point, parce que j'ai espéré en vous.

22. Les hommes justes et sans reproche se sont attachés à moi, parce que je vous ai attendu.

23. Seigneur, délivrez Israël de toutes ses tribulations.

### COMMENTARIUM.

Vers. (1) 1.—Versus hujus Psalmi in Hebræo scripti

sunt alphabeti ordine, ob sententiam excellentiam, ut Psal. 55, 56, 110, 111, 118, 145.

(1) Que fuerit Psalmi hujus occasio, certè asseri nequit: perinde enim fermè est ad Davidem, Sallus et Absalom scelerè aggratum, an ad captivos Babylone Judæos referatur. Qui Davidem Absalom arma fugientem hic vident, aint gravissimum hoc scelus, cuius veniam versiculo prodromo rogat Propheta, aditum esse cum Dethabe, et Uria necem. Magis etiam huic sententiæ favet versiculus 25, quo ait: *Innocentes et recti adheserunt mihi, quia sustinui te.* Ubique verò Dei misericordiam veritatemque commendat. Suam de illo spei ubique testatur. Ea verò nulli melius quam Davidi, filii scelus fugientis, conveniunt. At etiam gentis captivæ, et iniquis innumerisque hostibus oppressæ questus hic videtur; gentis que crimini suum fatitur et genti, omnemque spem in Deum rejicit.

Denique si ultimas versiculis, *Libera, Deus, Israel ex omnibus tribulationibus suis, veluti hujus Psalmi*

sunt alphabeti ordine, ob sententiam excellentiam, ut Psal. 55, 56, 110, 111, 118, 145. pars admittatur, id potius Prophetam indicabit qui communem gentis malorum finem roget, quam principem qui suam ipsius libertatem postulet. Locum qui pro Davide Absalomum fugientem recitatur, aliter in Hebræo legitur: *Integrus et rectitudinè custodivit me, quoniam expectavi te, pro innocentes et recti adheserunt mihi, quia sustinui te.* Patres hunc Psalmum orationem esse aint Ecclesie ad Christum, vel Christi ad Patrem, vel anime fidelis, malis oppressæ, ad Deum sui liberatorem. Quam malè sensentiam eligere, æque enim omnes probabiles sunt. Nos de Babylone captivis interpretamur. (Galmet.)

Qui Davidis hunc Psalmum habent, hunc regem ad eum fundendum additum fuisse arbitrantur memorabilis alienus peccati conscientia, unde occasionem arripuerit etiam ea commemorandi, quæ in ipsa juven-

VERS. 2. — LEVAVI. Extulit ad attentè precandum. Forma sive perfectio orationis est in mentis elevatio-

tute ab ipso commissa herant, et quorum recordatione angustiarum (vers. 8). Utrum autem respexerit ad adulterium cum Bethsaba, an verò ad censuram, ab ipso præter Dei voluntatem institutum, isti interpretes dissentiant; et qui alteram istarum opinionum, vel amplectuntur, vel oppugnant, nituntur conjecturis, quæ non omnino certe sunt. Nam ad posterioriorem quod attinet, tametsi David nullam hic mentionem fecerit horribilis pestilentia, quæ censuram populi secuta est, non inde conficitur, eum potius hic admittere cum Bethsaba delere voluisse. Et ad prioram quod spectat, quoniam Psalmus 51 ab adulterio illud compositus sit, non propterea sequitur, poetam noluisse his umam eandemque culpam graviter delictari. Rudingerus carmen hoc ad Absalonici temporis fugam refert, sicut et Psal. 22 et 69, et 86, atque alios. Cum hoc enim tempore, ait, aptari aptissime possunt omnia, et congruant Absalonico temporis omnia, et imprints, quando in fugam transit torrentem Cedron, et Jordanem transire voluit. Ad *ἀναρπάξας* autem temporis illius hand scio an alludat toties inculcate et vitarum Domini et doctus ejus mentiones. Affili de Santicis temporibus et fugæ ex exilio tum Davidis in deserto Moabio cogitant. Verum Psalmi clausula satis argente videtur, contineri eo totius populi Israelitici, maxime cum miseris confitentis, sub persona singulorum hominis, preces, nam cum confessione peccatorum, quorum penas nunc se luere agnoscit, quibus tandem liberari velit.

Est hoc Psalmus primus eorum qui *acrostichidis* ostendant artificium, quo singuli vel versus vel strophæ literis primis ordinem Hebraei alphabeti representant. Cujus rei plura, inter sacra poemata, exempla exstant, necnon inter Syriaca et Persica. Causam verò huius instituti certamine Hebraei quidem reddere possunt. Nostratum nonnullis causa probabili videtur esse hæc, memoriam hoc artificio juvare voluisse poetas, ut illi talia carmina facilius addiscerent et commodius recordarentur. Atque J. D. Michaelis quidem hujus artificii originem querit in naenis, quæ ad litterarum ordinem essent digestæ à poetis, memoria præficarum illas discentium serventibus. Lowthius eam carminum structuram in tantum in locis adhibitam opinatur, in quibus sententiæ quædam ipsa rerum et argumenti necessitudine non multum inter se connexæ colligerentur. In usum purorum, qui scribere discerent, condita fuisse hujusmodi carmina, Grotius fuit opinio. Nobis tamen cum De Wettio et Bellermano videtur non alia causa fuisse ejusmodi structure carminum quorundam, quam studium poetæ, artificiosius aliquid, ad externam etiam formam, carmen pangendi. Neque tamen ordinis alphabetici ita tenaces fuerunt poetae hebraei, ut in omnibus ac singulis ejusmodi carminibus numerum elementarum sine ulla interruptione aut defectu literis initialibus representandum existimarent. Sic in nostro Psalmio duo priores versiculi inchoantur à litera *Αλεφ*, nullus à *Βηθ*. Huiusmodi nullus in eo est versus qui inchoat à litera *Γαμ*, nullus à *Καφ* incipiens, duo sunt verò à *Hech* incipientes; denique post litteram *Tau* additur in verse versiculus à litera *Phe* incipiens. Quem quidem minus accuratum litterarum ordinem Ludov. Cappellus librorum tribuit festinatiori atque incurie, qui eum inter describendum non fuissent satis attentus, versiculos perturbasset atque transposuissent; critici igitur esse versus male distinctos atque dispositos in rectum ordinem reponere (a). Sed illud ipsum, quod

(a) Et ipse quidem Cappellus versus secundi primas voces censet transponendas, ut is versus incipiat à litera *Beth*, quod fieri oportuit. Versum quintum vero in duos dividit, ita tamen ut vocabula ultima cum prioribus eorum continuam versus efficerent. Taceo alia aliorum hujusmodi commenta.

ne. Non erubescam, ne excidam meâ spe. Ea spes ne me fallat. *Al* enim est particula prohibendi.

litteris versuum initialibus alphabeti ordo representandus erat, quò magis librorum attentionem atque vigilantiam excitare debuit, èo minus credibile facit, parùm accuratum in nostro carmine litterarum ordinem horum incurie atque negligentie tribuendum esse; multo minus verò, tam apertum errorem, si vel in unum alterumve codicem irrepisset, per ceteros omnes ita propagatum esse, ut vere lectionis ne vestigium quidem, neque in versionibus antiquis, neque in codicibus, superesset. Rectè autem, meo iudicio, J. D. Michaelis observavit, in hujusmodi carminibus condendis poetas ipsos nonnulli licentia sibi arrogasse, ut fieri in omni ejusmodi artificio assolet. Quò perinet, quòd in nostro Psalmio littera *Vau* non versum, ut debebat, sed modo posteriori versus quinti hemistichium exorditur, quòd ipsum et Psalmio 54, eadem illà littera factum est. *Kaph* verò etiam in mediâ voce (vers. 17) positum sufficere poete creditur. Eodem referendum quòd verso secundo ante *Γ* legitur *וְדָן* quam vocem, litterarum seriem turbantem, eliminare ac libraribus relinquere nemo facile audeat, qui modestè criticè exercendum putet, quia omnes illam prisici interpretes legerunt. Ego verò assentior J. D. Koehlero, qui vocabulum illud extra numerum versus positum existimat, quemadmodum apud Græcorum tragicos *ἀνα*, alique hujusmodi voces, animi affectum indicantes, abundare solent. Ad hæc verò peccatum in minuto artificio libertatem nominè referendum videtur, quòd nostro carmine post *T* additur versus alius à *E* incipiens; idem enim et in Psalmio 54 factum videmus. Atque Michaelis, quidem coniecit, duplex cum esset littera *E* appellata, *E*, et *P*, signo aliquo figurate diversitate prisicos illam notasse, modo sensim accidisse litteræ, quòd apud Arabes literis puncto diacritico obmutatum sonum notatis, ut duplex haberetur, figuræque ejus recentior reliquis vicinissimo tertio loco postponeretur: alius numerum antiquum servantibus, et utranque figuram pro unica littera habentibus. Certi tamen quidquam hodie nemo facile proferat, cum antiquissimi hebraici alphabeti ratio nobis prorsus ignota sit.

Aliam causam ordinis minus accurati, quò litteræ singulas versus inchoantes in hoc carmine alique Psalmis alphabetice hodie comparant, detexisse sibi visus G. J. L. Vogel, quam suis ipsis verbis referre lubet: « Non ad tersum ordinem (h enim istis tempeporibus, cum Psalmi conficerentur, nondum in usu erant) auctores hæc carmina alphabetica fuerunt, sed, saltem quoad Ps. 25 et 54, cum potius secuti esse videntur rationem, ut mentis sue cogitata, que in tali carmine proferre volebant, brevioribus periodis, seu quasi thesibus, comprehenderint. Initium et talis periodi semper à littera alphabeti, ad ejusdem ordinem, factum est; cum autem in fine ejus, quæ à faciendâ erat, non nisi à copulativo commode fieri poterat, quòd tamen ad ejusmodi punctum orationem minus aptum erat, auctor Ps. 25 et 54 sententias, quæ à littera *et* inchoandæ erant, in unam contraxit. Propter, vers. 18, alid olim verbum existisse videtur, cujus prima littera fuerit. » (Hosenneller.)

IN FINEM, PSALMUS DAVID. Hebraus habet solummodo: *Davidi*. Septuaginta et vetusta quedam Psalteria: *Psalmus David*. Opera pretium est levia hæc oculo animadvertere; universales enim conclusiones pro auctoritate hujusmodi titulorum inde colligi possunt. Quædam apud Hebræos erant carmina acrosticha, quorum singuli versiculi singulis alphabeti suo ordine litteris incipiebantur. Septem ejus modi carmina in Psalterio supersunt. Præsens verò Psalmus primus ex acrostichis est, qui hæc incipit. De horum carminum usu ac proposito dissident Rabbinii. Docet Kimchi ea carmina, quorum argumentum gravissi-

VERS. 5. — NEQUE IRRIDEANT. Et ne latentur de me, de meis calamitatibus. Qui sustinent te, qui sperant in te, qui patienter te ferunt. Sustinere, illud significat toto ferè hoc opere, ut v. 6, et 25. Non confunderentur, non excident, non frustrabuntur, non fallentur suâ spe. Confundi hoc importat ubique apud Hebræos.

VERS. 4. — SUPERVACUË. Qui iniqua agit temerè, sine causa, malitiosè, non per errorem, vel infirmitatem.

VERS. 5. — VIAS, præcepta, ut v. 2, et passim Psal. 118.

VERS. 6. — DIRIGE ME IN VERITATE TUA, in vero tuo verbo, ne per falsa et erronea peregriner. Veritas hic significat veram doctrinam, ac veluti fidem religionis: infra v. 12, promissionum præstationem et constantiam. Quæ due significationes sunt diligenter distinguendæ per universam Scripturam. Respondet enim Latinorum fidei, quæ nunc significat firmam opinionem, è Ciceronis Partit. sicque ad virtutem theologam transferitur, quæ revelatis credimus nunc fidelitatem, id est, promissionum constantiam et veritatem, ut fiat quod dictum est, ex eodem, Off. 1. Sustinui, cum patientiâ expectavi. Sic, v. 25.

VERS. 7. — QUÆ A SECCLO, quas à principio orbis conditi, patribus exhibuisti, ut proinde infra, Psal. 88, 50, misericordie antiquæ vocentur, non novæ.

VERS. 8. — JUVENTUS, pueritiæ meæ, prop. Nam *Nehurim*, pueritia, à *Nahur*, puero. Nempe à pueritiâ peccamus, quando primùm rationis usus sese in nobis explicat; quòd tempus ferè in septimum annum conferunt. At quia usus rationis in altero est celerior, et major pro ratione nature et ingenii, rectius Marcus Alexandrinus, ad Theodorum Balsamonem interrogatione 48, tradit mares anno quidem 14, feminas 12, obligari juxta leges Ecclesiæ ad confessionem (quam *ἐξομότης* vocat), verum eandem conslere, ut post sextum annum per confessionem emundentur et san-

mum esset, hoc artificio exarari consuevisse. Aiunt alii illud solummodo his carminum generibus spectatum esse, ut discentium memoria juvaretur. Censent quidam veteris metris artificium aliquid hic latere quòd nos ignoramus.

Grotius suo illo magistrali supercilio audacissimè asserit hoc artificium in usum purorum fuisse, qui scribere discerent. Hujus generis carminum sententia magis interrupta est, quam ceterorum, cum plerumque singulis versiculis singule sententiæ delineantur. Sedes vers. 2, 5, 18, 22, hujus Psalmi turbata est. At facilis est error medicina, diviso primo versiculo, atque altero incognito in verbis: *In te confido, non erubescam; et quinto ex: Et doce me; additque voce *Kum* initio decimi octavi: Surge, et vide; collectis denique in unicum versiculis 21 et 22, vel rejecto in sequentem Psalmum versiculo 22, seu tandem eodem postremo versiculo, veluti alieno, penitus rejecto, cujus oratio sit totius Psalmi conclusio. Parem hinc locum in Psalmio 53, qui et acrostichus est, vide. Cæterum hinc collige, quam parùm sollicitè Judæi sacrum textum custodierint, præsertim Psalmos, qui omnium Scripture librorum difficillimi sunt, quorum textus, qui apud nos est, pluribus mendis scatur, quam qui apud veteres, quò Septuaginta et S. Hieronymus utebantur. (Calmet.)*

ctificentur. Chrysostomus autem, lib. 5 contra Vitiatores Monasticæ: *Primâ*, inquit, *ætiæ inchoandum est dimicare contra peccatum, cum decem annorum ætas cœperimus. Ex eâ quippe ætate eorum omnium quæ peccatoribus rationem redduntur, pœnasque daturî sumus. Quod insinuat pueri illi qui, quòd Elisæum irridere ausi sunt, ursis devorandi permisso memorantur, 4 Reg. 2, 25. Nicetas verò in 40 orationem Nazianzenî: *Ratio*, ait, *sive delectus boni et mali in pueris ad plenum perducitur, cum conscientie iudicium et sensus animæ secundum naturam agere incipiunt. Hoc autem circa duodecimum annum contingit. IGNORANTIAS, prævaricationes propriæ.**

VERS. 10. — DELICIS, *χρηστis*; benignis, utilis. Sic Hebr. *Tob*, beneficus. LEGEM DABIT, præceptorum et legis sue cognitionem; docebit viam eos qui delinquant et peccant. Docet peccatores, viam penitentis scilicet, ut Hebræi exponunt, vel in genere, bene pietique vivendi. Verbum docendi sive instruendi, periphrasticè solent vertere, vers. 14: *Legem statuit*, (docet, instruit). Psal. 26, 18, et 118, 55: *Legem pone mihi* (doce me); ut ostendant, quò pacto præcipue Deus homines doceat, nempe per suam legem, Prophetis et Apostolis dictatam, sive per Scripturam.

VERS. 11. — MANSUETOS. Epithetum piorum. In iudicio, in viâ iudicii, virtutis et salutis. Ad iudicium, ut iudicium et æquitatem discant et perficiant. Ille dirigere in iudicio sive in iudicium, est docere iudicium et iustitiam, ut, vers. 6, dirigere in veritate, docere veritatem.

VERS. 12. — VIE, actiones, cogitationes, consilia, quibus agit et disponit res omnes, sunt misericordie et veritatis plena. Se Deus gerit erga suos misericorditer et fideliter. Misericordia gratis beneficium promittit. Veritas promissum exhibet, ut Isai. 55, 8: *Non enim via mee via vestra; nam quantum distat cæli à terrâ, tantum via mee à viâ vestris*. Sic Ezech. 18, 25, Job, 21, 31. Aliâs via Domini sunt ejus præcepta et leges, ut supra, vers. 5. MISERICORDIA ET VERITAS. Hebræi sic distinguunt, ut R. Levi in 24 Gen.: *Misericordia est gratia, cum homini bene fit gratuito, et nullis ipsius meritis. Veritas dicitur post promissiones, cum illa præstitur*. Hinc veritas Dei est promissorum ejus exhibitio, Rom. 15, 8; fidem sive fidelitatem vocat. REQVIRENTIBUS; erga requirentes testamentum, id est, legem fœdere et testamento sanctam, fidelitas. Deus enim eos non fallit, neque eorum spem è promissionibus ejus conceptam frustratur. ET TESTIMONIA, *ἐξ ἀποστολῶν*. Præcepta enim dicuntur testimonia, quòd Dei voluntatem testentur. Intelligent autem universam legis doctrinam, in quâ fœdus inii cum suo populo.

VERS. 15. — MULTUM EST ENIM. Peccatum meum scilicet. Quia peccata mea sunt multa et magna, militi eris propitius propter tuum nomen duntaxat, non propter me, cujus merita nimis exigua sunt, ut tantam peccatorum molem et multitudinem possint obtinere, teque demereri. Vel, *multum est enim*, nomen

tuum. Meam iniquitatem remitte, quia nomen tuum est ignis et magnum, quia multa et magna nominis tui vis, et gratia et gloria. Hoc enim adjectivum, *Rab*, in Hebr. cum uroque construi potest. Ad quam relinquendam ambiguitatem *Haron*, verterunt peccatum (*ἀσέβεια*) in neutro genere, non iniquitatem in feminino, ut solent, et vox sonat. *Multum*, pro magno etiam passim.

VERS. 14. — QUIS EST, quantum est, quam beatus, quantum felix, admiranter, non interroganter. Vox Hebræa, *Mi*, hoc interdum significat. *Mā*, quid, id est, quantum, quàm, ut Amos 7, 2; *Mishon Jacob*, quis, id est, qualis vel cujusmodi exurgit Jacob (ex terminis et calamitatibus), ut illic indicat Kimhi, qui illum locum sic explant. Quomodo poterit surgere Jacob, cum istis Domini decretis, cum parvus sit, paucisque relictus è tanto numero? vel quantum, id est, quàm infelix. Sic 1 Par. 17, 16: *Quis ego, Domine Deus, et quia domus mea*; id est, quàm parvus, quantum, quantum pretii et dignitatis! Ex quo respondet quinque modis esse felicem: 1° Habet Deum doctorem, 2° animam bonis cumulatum, 3° liberos benedictos, 4° Deum firmatorem et protectorem, 5° Verbi Dei manifestationem. In vulgato intellectu responsio subauditur. Quis est homo qui timet Dominum? q. d., nullus, vel pauci. Interim si quis sit, sequentia quinque bona consequetur. LEGEM STATUIT. Primus fructus timoris Domini. Docet eum viam, quam cupit servari, ut v. 10, vel juxta aliquos, quam ipse eligat, quam debet eligere, ut nominativus sit non Dominus, sed homo timens Dominum.

VERS. 15. — IN BONIS. Non solum cumulabitur beneficis spiritalibus, verum etiam corporalibus. De bonis venturæ seculi exponit Chaldeus: *Anima ejus beata erit in cælis*; fortassis quia Hebræice, pro demorabitur, permorabitur, permanebit in nocte, id est, morte. Permoratur est etiam diu permanere. Alii duo fructus.

VERS. 16. — FIRMAMENTUM. *Sod*, pro *Isod* accipiunt Septuaginta per apharesim poetica. Alioqui *Sod* significat arcumum, secretum; *Isod*, fundamentum, fulcrum. Hinc recentiores: *Secretum Domini timentibus eum*, id est, ex Chaldeo: *Secretum Domini manifestum fit iis qui timent Dominum*. Eis sua arcana et mysteria revelata, ut confirmet quod dixerat, Deum esse doctorem et magistrum timentium se: ut dece-

tum designet legis doctrinam. Quartus et quintus fructus timoris Dei, de quo illud *Matth.* 13, 41: *Vobis datum est nosse mysteria regni colorum*. ET TESTAMENTUM IESUS, est supple, UT MANIFESTETUR ILLIS, ad eos docendos. Testamentum Domini pertinet ad reverentes observantesque Domini docendos et erudiendos. *Berith*, vulgò fedus in genere exponitur. Sed Septuaginta prophetice restrinxerunt ad specie, ad fedus testamentarium, per synecdochen; quia fedus Dei erat testamenti formula ob mortem pecuni in veteri populo, Christi in novo intercedentem. Quare his patrocinatur Paulus, Hebr. 9, 16, quod dictum sit, adversus Hebraiculus, temere: quos non intelligunt carpentes, sed nec grammaticorum tropos cognoscunt.

VERS. 18. — UNICUS, omni ope desitutus. ET PATER, id est, afflictus.

VERS. 19. — MULTIFICATE, dilatate proprie, id est, occupaverunt singulas cordis mei partes. De necessitatibus, de angustiis proprie, periculis, negotiis periculosis et molestis.

VERS. 20. — HUMILITATEM, miseriam. DIMITTE, tolle proprio.

VERS. 21. — ODO INIQUO, inique, injuste, violento, et citra meam culpam concepto. AD VERBUM, odio violento (violento); odio, in violentiam, rapinam, injuriam prorumpente.

VERS. 22. — NON ERUBESCAM, ne erubescam, obsecro, deprecater, ut supra, vers. 2. Ibi enim est eadem particula, *Al*, prohibendi.

VERS. 23. — INNOCENTES. Ad verb: Innocentia sive integritas et rectitudo custodiende. Vel deprecatur, custodiende me, adhaerent nihil, me mutant. Quod Septuaginta intellexerunt metonymicè, abstractum pro concreto, vel etiam legerunt commodioribus punctis. *Tam veishar*, innocens et rectus; non cum Masoretis, *Tom veioshar*, innocentia et rectitudo. ADHERERUNT, socii mei.

VERS. 24. — ISRAEL. Accusativi casus. Postquam pro se oravit, precatur pro universo populo quadam charitatis exuperantia. Unde prætor litteras adhibet *Ex nepotibus* per hunc versum à P. litterâ incitatum, concludit monens pro universâ Ecclesiâ esse orandum; neque ori parendum. Nam *Pe os*, oris, à quo verbum orandi deditur, et *Pattal* Hebr. incipit.

## NOTES DU PSAÛME XXV.

Le titre de ce psalme est, pour David, avec quelques légères différences dans le grec et dans la Vulgate. Ces diversités proviennent qu'on ne peut compter beaucoup sur les titres des psalmes. Aussi, la plupart des savants ne les regardent pas comme faisant partie de la parole de Dieu.

Ce psalme est la prière d'un homme dans la tribulation, d'un homme qui reconnaît que le Seigneur est son unique ressource. David a pu le composer durant la révolte d'Absalon. Il y parle comme troublé encore au souvenir de son crime envers Bethsabée et Urie. Mais on n'a rien de certain à son sujet. Toute une affligée peut adresser au Seigneur cette fervente prière.

C'est le premier des psalmes qu'on nomme *alphabétiques*, parce que chaque verset commence par une lettre de l'alphabet S, T, etc. Mais cette règle n'est pas régulièrement observée dans ce psalme: car le second verset commence encore par *aleph*, nul ne commence par *tau*, ni par *coph*; deux de suite commencent par *reth*; enfin, deux aussi par *phé*, mais non de suite. Les raisons de ces variétés nous sont inconnues. Il est très-vraisemblable que ce sont des fautes de copistes, et D. Calmet en prend occasion de reprocher aux Juifs le peu de soin qu'ils ont eu de leur texte, surtout de celui des psalmes: d'où il conclut que les LXX ont dû avoir des copies plus exactes. Cette observation est judicieuse et de consé-

quence. Pour ce qui regarde les versets où l'alphabet se suit, on peut dire que le Prophète, soit dans ce psalme, soit dans les autres, a voulu soulager la mémoire des chœurs. Au reste, il y a dans tout le psautier sept psalmes alphabétiques, xxiv, xxxiii, xxxvii, cx, cxi, cxviii et cxlix.

## VERSETS 1, 2, 3.

On pourrait traduire au premier verset: *Que je ne sois point couvert de confusion*; c'est le sens du grec, et l'Hebreu ne s'y refuse pas.

Au troisième verset, l'Hebreu met: *que tous ceux qui agissent d'une manière perfide*; mais le mot qu'on lit en cet endroit, signifie aussi *prévariquer*; et la traduction anglaise suit cette signification, qui est celle de notre Vulgate.

L'Hebreu compte aussi en cet endroit trois versets, mais les divisions de chacun sont un peu différentes de celles qu'on a suivies dans le latin. Cela n'est d'aucune conséquence, non plus que l'addition de *omnes*, dans le troisième verset, lequel n'est point dans l'Hebreu, ni même dans tous les exemplaires grecs.

N. B. Le second verset dans l'Hebreu commence à, *Deus meus*, in *de confido*; et il y a toute apparence, comme le conjecture le père Houbigant, après Louis Cappel, que ce verset commençait par *in te*. Car de cette manière la seconde lettre de l'alphabet se trouve en sa place.

## RÉFLEXIONS.

Dans le premier verset, le Prophète donne le modèle d'une véritable prière, qui est *d'élever son âme à Dieu*.

La prière ne consiste pas à réciter beaucoup de formules d'oraisons, mais à porter ses pensées et ses affections vers l'auteur de tous les biens.

La confiance en Dieu fait qu'on n'est confondu ni devant Dieu, ni devant les hommes. On ne l'est point devant Dieu, puisqu'il promet son secours à ceux qui mettent leur confiance en lui: on ne l'est point devant les hommes, parce que tôt ou tard ils rendront justice à l'innocence; si ce n'est pas en cette vie, ce sera dans la vie future.

Ce que dit le Prophète, *que ceux qui attendent le Seigneur ne seront point confondus*, est souvent répété dans l'Écriture, notamment dans *Isaïe*: *Vous sarez que je suis le Seigneur, et que ceux qui m'attendent ne seront point confondus*. Mais il y a une grande instruction dans ce mot, *attendre le Seigneur*, ou *soutenir le Seigneur*, comme s'exprime notre version. Je crois que toute la science de la vie spirituelle est contenue dans cette expression. *Attendre le Seigneur*, c'est, 1° ne jamais désespérer de son secours, en quelque état que nous puissions nous trouver; 2° soutenir ses délais, parce qu'il sait mieux que nous en quel temps son secours nous est le plus avantageux; 3° veiller sur nous-mêmes, afin de nous trouver prêts pour le temps de sa visite; 4° profiter de ses délais pour nous humilier, considérant que nous sommes indignes de ses faveurs; 5° nous soutenir par la foi, par la lecture des saints livres: c'est là le fondement de notre confiance; sans la foi et sans les oracles sacrés, notre espérance en Dieu ne serait qu'un préjugé ou un enthousiasme.

On peut juger par-là du tort que les ennemis de la religion font au genre humain. Indépendamment de leur révolte contre Dieu, ils ôtent aux hommes la seule consolation solide qu'ils puissent avoir en ce monde; et ils les abandonnent à leur propre misère, qui ne peut que les entraîner dans le désespoir.

## VERSETS 4, 5.

Il n'y a ici aucune différence entre le texte et les versions. Je dois seulement remarquer que ce psalme est bien plus moral que relatif à aucun événement de la vie de David. Ces *voies de Dieu*, ces *miracles de Dieu*, n'indiquent que des choses purement spirituelles.

## RÉFLEXIONS.

Dans ces deux versets, le Prophète expose ce qu'il désire d'être lui-même; et dans la suite il déclare ce qu'il souhaite que Dieu soit à son égard. Il désire ici quatre choses.

1° *De connaître les voies de Dieu*, c'est-à-dire la condition particulière qu'il doit tenir à l'égard de Dieu. Il ne peut pas être ici question de l'essence de la loi et du détail des commandements. David était trop instruit pour ignorer ces premiers principes du salut; mais il savait que Dieu a des desseins particuliers sur chaque homme, et sur les rois plus que sur les autres hommes: c'est ce que ce saint roi désire de connaître.

2° *De distinguer les sentiers par où Dieu voulait qu'il passât*. Des sentiers sont des routes étroites; il ne suffit pas de connaître les voies de Dieu, il faut s'attendre à y trouver des difficultés, et se préparer à les vaincre. David, appelé à la royauté, rencontra dans cette condition sublime plus de traverses qu'il n'avait pu en prévoir, ni même en imaginer. Instruit par cette expérience, il demande au Seigneur de l'instruire sur toutes les autres situations où il pourrait encore se trouver. Et cette prière convient à proportion à tous les hommes: elle convient aux jeunes gens pour le choix d'un état de vie, ils doivent, du moins jusqu'à un certain point, connaître les difficultés de celui auquel ils se déterminent. Elle convient aux hommes mûrs, parce que c'est le temps des affaires, et qu'il n'est point d'affaire où il ne puisse se trouver de très-grands embarras. Elle convient aux vieillards, parce qu'à cet âge toutes les misères de la vie se réunissent.

Les *sentiers de Dieu* se trouvent donc partout; la voie étroite est faite pour tous les hommes: celui que le Seigneur éclairera le mieux sur les difficultés de cette voie, sera le moins trompé, et par conséquent le plus heureux.

3° *D'être conduit dans la vérité de Dieu*. Ce saint Prophète savait qu'en vain on s'engage dans les voies de Dieu, qu'en vain on en connaît toutes les difficultés, si l'on n'est conduit par la vérité, c'est-à-dire, si la lumière de la vérité ne dirige toujours les pas de celui qui parcourt cette carrière. C'est pour cela qu'il fait ici cette prière: *Seigneur, dirige-moi dans votre vérité*, ou, ce qui est la même chose, *selon votre vérité*; en sorte que je ne m'écarte jamais de la route qui conduit à vous.

4° *D'être instruit par le Seigneur même dans la vérité*. Les autres maîtres sont souvent trompeurs ou trompés: ils n'ont que des heurs de connaissance. Le Seigneur seul est toute vérité, et enseigne toute vérité. Je crois que le Prophète, éclairé du Saint-Esprit, comme il l'était, voyait de grands rapports dans cette expression, *la vérité de Dieu*. Il était, une figure du Messie; il en était, pour ainsi dire, la voix, puisqu'il l'annonçait à tout instant dans ses cantiques. Il voyait donc en esprit le règne de la vérité dans le règne du Messie.

À ces quatre demandes, il ajoute les motifs les plus capables de toucher le cœur de Dieu: *Parce que vous êtes mon Dieu, mon Sauveur, et que je vous ai attendu tout le jour*, c'est-à-dire, constamment et sans relâche. Voilà trois motifs: c'est de Dieu seul qu'il attend son salut; c'est pour l'obtenir qu'il prie constamment; c'est pour témoigner son obéissance qu'il l'attend sans se lasser, sans murmurer de ses délais.

## VERSETS 6, 7, 8.

Je traduis *miserationum* par *tendre compassion*, parce que l'Hebreu se sert d'un mot qui signifie *amour tendre*, tel qu'est celui d'un père pour son fils.

L'Hebreu porte *prévarications*, au lieu d'ignorance; mais le mot *prévarications*, est un terme générique qui comprend, et les fautes commises avec une pleine liberté, et les égarements ou l'ignorance peut avoir lieu. A proprement parler, *וַיִּשְׁגְּעוּ* signifie *defectio*, terme qui convient aux fautes de la jeunesse, plus portée à

omettre ses devoirs, qu'à commettre de grands crimes. Les LXX traduisent par *syngias*, et ils ne peuvent être soupçonnés d'avoir pas la force des termes hébreux.

## RÉFLEXIONS.

Le Prophète apprend ici aux hommes qu'ils ont besoin de la miséricorde divine pour tous les temps, même pour ceux où ils croient n'avoir pas péché par malice et de propos délibéré. Les ignorances de notre jeunesse ou de notre enfance peuvent bien diminuer la gravité de nos fautes, mais non rendre notre conduite exempte de toute tache. Il est très-difficile à l'homme de juger du plus ou du moins de connaissances qu'il a eu dans son enfance et dans sa jeunesse. Il sait fort bien que, dès qu'il a pu s'intéresser aux objets du dehors, le penchant au mal l'a entraîné; qu'il a été sujet, dès sa plus tendre enfance, à la gourmandise, à la colère, à la jalousie, à la vanité, au mensonge, à l'amour du plaisir; et peut-il dire que toutes ces mauvaises inclinations aient été mises en exercice, sans quelque acte réfléchi de sa volonté?

Le Prophète implora les miséricordes éternelles du Seigneur, pour faire voir qu'il n'est pas de Dieu comme des hommes; ceux-ci font grâce quelquefois, mais ils ne la font pas toujours. S'ils sont de temps en temps touchés de compassion, leur dureté naturelle reprend bientôt le dessus. Ils s'accoutument à voir sans pitié les calamités publiques et particulières; enfin, rien de plus rare que la miséricorde, le pardon des injures, l'amour des ennemis. On a toujours cent prétextes pour se ressouvenir d'un mauvais procédé. Un propos injurieux, d'une injustice dont on a été la victime. Il est même plus aisé de prier pour ses ennemis, que de les aimer, de les servir, de les obliger. Dieu, au contraire, est toujours miséricordieux, tous les jours prêt à recevoir le pécheur, à le combler de bienfaits: sa miséricorde est, comme son essence, infinie, immuable et éternelle. C'est ce qui anime la confiance du Prophète; et la leçon qu'il donne ici, par son exemple et par sa prière, est encore plus pour les chrétiens, qu'elle n'était pour les Juifs de son temps; parce que les chrétiens ont dans J.-C. une preuve éminente de la miséricorde divine.

## VERSETS 9, 10, 11.

Je traduis, le Seigneur est bon, quoiqu'il y ait *ducis* dans notre version. L'hébreu et les LXX portent bon, et déterminent par-là le sens de *ducis*.

Je traduis, il instruit, quoiqu'il y ait, *legen dabit*, parce que l'hébreu porte *דבר*, qui signifie, *docet*; ainsi *legen dabit* de notre version doit être pris pour, *donner une loi instructive, donner des commandements*, et en même temps la lumière et la force pour les observer.

Il y a dans l'hébreu au 11<sup>e</sup> verset, *pour ceux qui gardent sa loi*; mais c'est le même sens que celui de la Vulgate, qui met, *pour ceux qui cherchent sa loi*; car on ne recherche la loi du Seigneur que pour la garder, et on ne la garde qu'après l'avoir recherchée.

## RÉFLEXIONS.

La bonté dans Dieu fait qu'il pardonne aisément. La droiture fait qu'il fournit aux pécheurs les moyens de rentrer dans les voies de la justice. Il semble que David ait prévu des siècles tels que le nôtre, où l'on représente Dieu comme un être rempli de caprices, de partialité, d'indifférence pour la plupart des hommes qu'il laisse périr. Dieu est bon, non seulement en lui-même, mais dans ses œuvres, et dans l'ordre de providence qu'il garde envers les hommes. Si nous ne voyons pas tous les ressorts de sa bonté envers ceux qui périsent, n'avons-nous pas d'ailleurs assez de preuves du désir qu'il a que tous parviennent au salut? Notre ignorance sur les moyens qu'il leur donne pour ne se pas perdre doit-elle nous aveugler sur les déclarations formelles qu'il a faites de sa volonté à l'é-

gard du salut de tous? Tant que les hommes voudront tout connaître en Dieu, et juger de lui par ce qu'ils ne connaissent pas, ils seront impies. Tant qu'ils se serviront de ce qu'ils connaissent de Dieu, pour avouer humblement leur ignorance sur ce qu'ils ne connaissent pas, et pour adorer les secrets de sa providence, ils seront fidèles.

Pour être conduit dans les voies de Dieu, il faut n'avoir ni orgueil, ni indocilité de cœur. Les impiétés et les hérésies ne viennent que de la curiosité présomptueuse des hommes. Les vents soumettent les œuvres de Dieu à leurs lumières, et Dieu les laisse s'égarer dans leurs pensées. Il ne se découvre qu'aux âmes humbles, que le Prophète appelle *doctes*, parce que l'humilité et la douceur sont des vertus inséparables l'une de l'autre. Ces hommes sont les seuls qui comprennent bien que toutes les *voies de Dieu sont miséricorde et vérité*. Ce n'est jamais que le cœur qui connaît bien Dieu, parce que c'est le cœur seul qui sent les attributs de Dieu, sa bonté, sa miséricorde, sa providence, etc. Les raisons métaphysiques éclairaient peu, et laissent au cœur toute sa dureté. *Goûtez le Seigneur*, dit ailleurs ce saint Prophète, *et vous verrez combien il est doux*. Tant que la terre sera remplie d'orgueilleux, de sensuels, de mondains, il s'y trouvera des incrédules; et quand à ces vices du cœur se joindra la fausse curiosité de l'esprit, l'art d'abuser de la science et de la parole, ces incrédules seront des dogmatistes, des apôtres du mensonge.

## VERSET 12.

Dans le texte hébreu il y a: *A cause de votre nom, et vous pardonnerez*, etc. Cette conjonction n'est pas inutile; elle signifie ici, *encore, de plus*, elle se trouve aussi dans le grec.

## RÉFLEXIONS.

Pourquoi le Prophète dit-il que Dieu lui pardonnera son péché ou ses péchés, *à cause de son nom*? C'est, 1<sup>o</sup> parce que son nom sera glorifié par l'exercice et la manifestation de cette grande miséricorde; c'est, 2<sup>o</sup> parce que le nom de Dieu étant Dieu même, c'est la même chose que s'il disait: *Pardonnez-moi, parce que vous êtes Dieu, l'être infiniment grand, infiniment heureux, et qui n'a pas besoin de punir pour se procurer de la gloire*.

Mais le Prophète apporte-t-il comme un motif capable de toucher Dieu, l'énormité ou le nombre de ses péchés, en sorte qu'il autorise la pensée de ces pécheurs aveuglés, qui disent: *plus nous péchons, et plus Dieu aura lieu d'exercer sa miséricorde*? Non, sans doute; mais il fait mention de la grandeur ou de la multitude de ses péchés, pour faire entendre que Dieu seul est capable de les effacer *en vertu de son nom*, c'est-à-dire, de son infinie miséricorde. On croit que David indique ici les deux grands crimes qu'il avait commis envers Bethsabée et envers Urie. Ils lui avaient été remis quant à la coupe, ou la tache, mais non quant à la peine. D'ailleurs il lui convenait de demander grâce, toute sa vie, pour des actions si odieuses.

## VERSETS 13, 14.

On pourrait traduire ainsi le 13<sup>e</sup> verset: *Quel est l'homme qui craint Dieu, et que Dieu instruit à marcher dans la voie qu'il a choisie*? L'hébreu met, au futur, *Dieu l'instruira*; c'est toujours le même sens.

Cette voie, que l'homme craignait Dieu a choisie, c'est, ou l'état de vie auquel il s'est déterminé, ou le genre de perfection qu'il a embrassé; ou les circonstances dans lesquelles il peut se trouver, en conséquence des démarches quelconques qu'il aurait faites; ou enfin le choix tombé sur Dieu même, et le sens est: *Quel est l'homme qui craint Dieu? Il sera instruit dans la voie où Dieu l'aura engagé*. De quel côté manière que ce soit, la crainte de Dieu fera toujours que toutes choses tournent à son avantage.

Son âme sera établie dans les biens; c'est-à-dire que,

quelque chose qui arrive, il sera heureux, et ses enfants jouiront du même bonheur, soit en cette vie, soit en l'autre. Le terme hébreu auquel répond *demorabitur*, signifie proprement *pernoctabit*, pour faire connaître, ou que l'homme qui craint Dieu se repose dans les biens de Dieu, comme le voyageur fatigué prend du repos dans une auberge; ou bien que, comme en passant, dans l'attente d'une meilleure patrie.

La terre que le Prophète promet ici en récompense de la vertu, est la terre des vivants, la cécité Jérusalem, dont Jésus-Christ parle lorsqu'il dit: *Heureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre*.

## RÉFLEXIONS.

Tout porte ici sur la crainte de Dieu, et sur les avantages qu'elle procure à l'homme: elle assure ses pas dans toutes les voies où il peut se trouver; elle lui ménage les vrais biens, qui sont en ce monde, la paix de l'âme, et elle lui procure dans l'autre, la possession de Dieu même. Elle étend ses bénignes influences jusque sur les enfants de cet homme juste, par l'éducation sainte qu'il leur donne, par les grâces qu'il leur attire, par les bons exemples qu'il leur laisse. Mais la crainte dont parle ici le Prophète, est, comme dans tout le style de l'Écriture, la crainte filiale, la crainte qui vient d'une foi vive, qui est soutenue par une ferme espérance. Cette crainte de Dieu ne diffère pas de la justice prise dans toute son étendue.

## VERSET 15.

Les hébraïstes croient qu'au lieu de *firmamentum*, il faut traduire *secretum*, à cause du mot *TD*, qui signifie en effet *secret, mystère*; mais cela n'empêche pas Robertson d'ajouter: *Affine est cum verbo TD (fundavit), unde et Habimins fundamentum significat*. Ce n'est pas que *secretum* ne fasse aussi un bon sens: *Le secret du Seigneur est pour ceux qui le craignent; c'est-à-dire, qu'il n'y a qu'eux qui connaissent les secrets de Dieu*.

Ce qu'ajoute la Vulgate: *Et son testament est pour leur être manifesté*, est conforme à l'hébreu: *Et pactum ejus ad faciendum scire illos*; c'est-à-dire que Dieu leur fera connaître parfaitement sa loi.

## RÉFLEXIONS.

Rien de plus simple et de plus beau que cette observation du Prophète: *Dieu est l'appui de ceux qui le craignent*; ou bien, *le secret de Dieu est pour ceux qui le craignent*, et c'est à eux qu'il révélera sa loi. On a beau s'occuper des sciences qui regardent Dieu, approfondir les questions de la théologie, découvrir les sophismes de ceux qui attaquent la religion; on pourra encore être fort loin de Dieu; on pourra connaître très-peu sa sainte loi: il s'agit ici d'une connaissance vive et pratique, telle que l'eurent les saints. Dieu fut leur appui, leur maître, et ils découvrirent dans sa loi des rapports inconnus aux savants. C'est la crainte de Dieu, le respect profond qu'on a pour lui, la fidélité à le prier humblement et constamment, qui attire ses lumières et sa protection.

Il faut savoir gré à ceux qui défendent la religion contre les impies; mais de tant de livres composés pour les combattre, nul ne les convertirait, tandis qu'on ne les engagera pas à demander au Seigneur la volonté de croire, ou qu'on n'obtiendra pas cette grâce pour eux. On tâche bien de les ébranler par la crainte des jugements de Dieu; mais le coup d'œil de ces jugements les irrite, et ils font la démarche sacrilège de le nier. La plupart des incrédules qui se sont convertis avaient un commencement de bonne volonté, et c'était une très-grande grâce que Dieu leur avait conservée; ils ont méprisé de là aux réflexions sur leur état présent et futur; puis ce n'ont pas été les plus fortes qui les ont frappés le plus. Dieu parlait à leur cœur; ils se sont rendus à sa voix, et ils sont entrés tout-à-fait dans le chemin de la

foi, de la pénitence, et même de la perfection. Je crois que, dans tous les siècles de l'Église, on n'a converti les impies et les hérétiques que par la prière. J.-C. le premier à prié pour le salut du monde; et les Apôtres l'ont imité; les saints de tous les âges ont marché sur leurs traces; et la foi qui subsiste encore sur la terre est due à J.-C., qui intercède auprès de son Père, et aux saints qui joignent leurs desirs à ses mérites. Dans un siècle aussi incrédule que le nôtre, ce serait une sage conduite, de la part des pasteurs, que de recommander à leurs brebis fidèles la conversion des impies. Je ne doute pas que plusieurs ne rentrassent dans la voie du salut, si les solitaires, les vierges séparées du monde, les ecclésiastiques fervents, les saints de tous les siècles étaient tous ensemble à cette intention leurs bonnes œuvres.

## VERSET 16.

Le sens de ce verset est fort clair, et absolument le même dans le texte et dans les versions. Le Prophète dit qu'il est toujours attentif à la présence de Dieu; qu'il met continuellement sa confiance en lui, parce que c'est de lui seul, qu'il attend la délivrance des dangers où il se trouve.

## RÉFLEXIONS.

On a ici le modèle de l'oraison mentale: il ne s'agit que de tourner les yeux de l'âme, c'est-à-dire, l'attention de l'esprit, et les affections de la volonté vers le Seigneur; de se présenter à lui comme un malheureux entouré de pièges, obsédé d'ennemis, et de mettre entièrement sa confiance dans la protection céleste. Ce qui fait qu'on tire peu d'avantages de l'oraison, c'est qu'on la fait trop rarement (voyez le Prophète toujours occupé de la présence de Dieu), trop superficiellement (le Prophète dirige tout son intérieur vers cette sainte présence), trop hardiment (le Prophète se regarde comme un pauvre, ou comme un esclave dans les fers), trop faiblement (le Prophète ne doute pas que le Seigneur ne le délivre du piège qu'on lui a tendu). Il faut donc que nos oraisons soient fréquentes, animées, humbles et pleines de confiance. Nous devons aussi connaître les pièges qui nous environnent. Les plus dangereux sont ceux de nos passions, et c'est ce que nous ne pouvons trop représenter au Seigneur.

## VERSETS 17, 18.

Notre Vulgate traduit exactement: *Unicus et pauper sum ego*. Cet *unicus* signifie *solitaire, abandonné, destitué de tout secours*; tels que sont les gens isolés, sans parents, sans amis, sans protecteurs.

Au verset suivant l'hébreu porte: *Tribulationes cordis mei dilatata sunt*; ce qui donne le même sens que la Vulgate. Cette *dilatation* ne signifie pas *élargissement*, car en ce sens les tribulations du Prophète auraient été plus légères; ce mot signifie *ampliation ou augmentation*. S. Jérôme traduit, *multiplicatae sunt*, comme notre Vulgate. Au Graduel de la messe du second dimanche du carême, l'Église lit: *Tribulationes cordis mei dilatata sunt*, selon le sens précis de l'hébreu.

## RÉFLEXIONS.

C'est un puissant motif pour toucher le cœur de Dieu que de lui représenter la pauvreté, la solitude, la détresse où l'on se trouve. Ainsi pria le publicain de l'Évangile. Cette prière, au reste, convient aux justes et aux pécheurs; aux justes, parce que, malgré leur justice, ils éprouvent en eux-mêmes des tempêtes terribles, des secousses de conscience, des penchants qui les désolent. Elle convient aux pécheurs, parce que leur état devient de jour en jour plus funeste, que leurs liens se multiplient, que leurs passions se fortifient, que leur conscience s'endurcit contre les remords: situation déplorable; heureux encore le pécheur qui la sent, et qui s'en humilie!

VERSETS 19, 20.

On lit dans l'hébreu : Portez tous mes péchés, ce qui signifie : Supportez-moi avec patience; tout grand pécheur que je suis. Cependant le verbe נשאת signifie aussi confondre, remettre.

Il y a dans l'hébreu : Avec quelle haine de violence ils me haïssent; mais le mot נשאת signifie violence et injuria; et les LXX ont traduit αὐτῶν ἀσέβειαν. S. Jérôme met aussi : Odiō iniquo oderunt me.

RÉFLEXIONS.

Le Prophète parle ici principalement des ennemis du salut, parce qu'immédiatement auparavant il demande que nos péchés lui soient pardonnés. De tous les ennemis en effet qui nous attaquent, ceux du salut sont les plus ardents, les plus opiniâtres, les plus multipliés. Le démon n'est peut-être pas le plus dangereux, ou il ne l'est que parce qu'il est d'intelligence, avec nous-mêmes pour nous corrompre, et avec le monde pour nous séduire. Un philosophe de ces derniers temps a fait sur les dangers que court la vertu, des réflexions qui ne seroient point déplacées ici.

« La vertu, dit-il, est les bons sens froids et aussi faible qu'elle est belle et attrayante. Son temperament délicat est toujours exposé parmi la multitude; elle ne peut toucher au monde, sans contracter quelques taches. Le monde est contagieux dans son commerce; peu de personnes conservent jusqu'au soir les hommes mûrs qu'elles avaient le matin. On avait eu de sages pensées, et bientôt on les trouve éteintes. On avait formées des résolutions vertueuses; et on les trouve ébranlées. On avait renoncé à des engagements pernicieux, et l'on se retrouve encore dans les mêmes liens. Une visite peut nous faire tomber dans un péché auquel nous n'écouions point pensés auparavant, et nous fixer dans un autre dont nous avions érudés complaisamment autrefois. Faut-il s'en étonner? L'éclat, le mouvement, le feu, le bruit nous tirent hors de nous-mêmes. Nos pensées qui voltigent de côté et d'autre négligent le soin de notre intérieur; elles se dissipent en fumée; elles abandonnent leur poste, et elles laissent le cœur sans garde, exposé aux insultes de l'ennemi. »

1. In finem, Psalmus David XXV.

Hebr. xxvi.

- 2. Judica me, Domine, quoniam ego in innocentia mea ingressus sum : et in Domino sperans non infirmabor.
- 3. Proba me, Domine, et tenta me : ure renes meos et cor meum.
- 4. Quoniam misericordia tua ante oculos meos est : et complacui in veritate tua.
- 5. Non sedi cum concilio vanitatis; et cum iniqua gerentibus non introibo.
- 6. Odii ecclesiam malignantium; et cum impiis non sedebo.
- 7. Lavabo inter innocentes manus meas; et circumdabo altare tuum, Domine.
- 8. Et audiam vocem laudis, et enarrem universa mirabilia tua.
- 9. Domine, dilexi decorem domus tue; et locum habitationis glorie tue.
- 10. Ne perdas cum impiis, Deus, animam meam; et cum viris sanguinum vitam meam;
- 11. In quorum manibus iniquitates sunt; dextera eorum repleta est muneribus.
- 12. Ego autem in innocentia mea ingressus sum : edime me, et miserere mei.

VERSETS 21; 22, 23.

Au verset 22, l'hébreu porte mot à mot : Innocentia et rectitudo servabunt me, ou bien, innocentia et rectitudo servent me; comme plusieurs hébraïsants traduisent. Mais le verbe שררו, peut venir de שרר, colligare; et non de שרר, servare, (deux verbes qui, de l'avis des meilleurs lexicques, ont grande affinité ensemble). On voit donc qu'il a été possible aux LXX de traduire : Les hommes justes et sans reproche se sont liés à moi. La leçon innocentes et recti, au lieu d'innocentia et rectitudo, ne change point le sens.

Au reste, si David a ici en vue les bons et fidèles Israélites qui suivaient son parti, il a pu dire : L'innocence et la probité de ces fidèles serviteurs, qui se sont liés à moi, m'ont jusqu'ici défendu et conservé; et alors le texte et les versions rentreraient dans le même sens. Le dernier verset au me colle explicatif; car le Prophète parle en général pour tout son peuple.

Le P. Flouhzigant croit que le dernier verset est, en quelque sorte, un hors-d'œuvre, et une espèce de péroraison qui ne tient point à l'ordre alphabétique. La lettre phé est au verset 16; il est donc inutile de la mettre encore au dernier verset, comme entrant dans l'ordre alphabétique.

RÉFLEXIONS.

- 1. Il y a trois importantes instructions dans ces trois derniers versets.
  - 1° David désire au-dessus de tout le salut de son âme : ce qui paraît assez par le soin qu'il a pris de demander grâce pour ses péchés.
  - 2° Les gens de bien s'étaient attachés à lui, parce qu'ils voyaient la confiance qu'il avait dans le Seigneur.
  - 3° Il s'intéresse pour la conservation et la prospérité de toute sa nation.
- D'où nous apprenons que l'intérêt qui doit le plus nous toucher, est le salut de notre âme; que, pour gagner l'estime et l'amitié des gens de bien, il faut leur donner l'exemple d'une grande confiance en Dieu; qu'enfin, nous devons nous intéresser au salut de nos frères; prier pour eux, et les soulager dans leurs traverses.

PSAUME XXV.

- 1. Jugez-moi, Seigneur, parce que j'ai marché dans les voies de l'innocence : ma confiance est dans le Seigneur; je ne serai point affaibli.
- 2. Examinez-moi, Seigneur, éprouvez-moi, sondez mes reins et mon cœur.
- 3. Vous me trouverez exempt de reproche, parce que votre miséricorde est toujours présente à mes yeux, et que j'ai toujours pris plaisir à votre vérité.
- 4. Je ne me suis point assis dans l'assemblée des hommes de mensonge, et je ne me mêlerai jamais avec ceux qui font le mal.
- 5. J'ai en aversion la société des méchants, et je n'aurai point de commerce avec les impies.
- 6. Je laverai mes mains parmi les gens de bien, et j'environnerai, Seigneur, votre autel.
- 7. Afin d'entendre vos louanges, et de raconter aux autres vos merveilles.
- 8. J'ai aimé, Seigneur, la splendeur de votre maison, et le lieu où réside votre gloire.
- 9. Ne perdez pas, Seigneur, mon âme avec les impies; ne perdez pas ma vie avec les hommes de sang.
- 10. L'iniquité est dans leurs mains; et leur droite est pleine de présents.
- 11. Pour moi, j'ai marché dans l'innocence : delivrez-moi, et ayez pitié de moi.

15. Pes meus stetit in directo : in Ecclesiis benedicam te, Domine.

12. Mes pas ont été fixés dans la voie droite : je vous bénirai, Seigneur, dans l'assemblée des justes.

COMMENTARIUM.

Vers. (1) 2.—JUDICA; mea innocentia esto iudex

(1) Hébreux, Septuaginta, S. Augustinus, Ensebins solummodo legunt, David, in fronte Psalmi. Interpretes plerique scriptum autem à Davide hunc Psalmum, cum is Saulis furis agitur apud Philisthas vel Moabitas lateret, plura de illo scacissima predicantibus inimicis, illum scilicet regi perduellem, ac Deo perditum esse, impietatis ac superstitionis alienorum, apud quos vitam ageret, participem esse. Deum ille testem hic vocat, e contra penitus sua venire, seque existimatis votis cupere et Tabernaculum et altare dominicum iterum interiri. Veteres quidam ad Babylonicos captivos referunt, desiderium patrie repetende Deo aperientes, ubi et ritus templi intacti, et Domino victimas mactare gaudebant. Ecclesia ab hostibus vexata vota hic vident Patres; illa enim Christo supplicans ipsum testem hostium iniquitatis vocat. Quoddam etiam orationis genus haberi potest, quo sacerdotes ac levitæ uterentur, cum ad sacrum ministerium accederent, à quolibet iniquitatis genere longissime abesse, divitiarum servitium desiderio quam maximo teneri sese proferentes.

Hinc Psalmum duosque sequentes in unicum jungentes esse, nos arbitramur; vel saltem eodem omnino tempore et argumento fuisse exaratis. Continent enim levitum Babylone captivorum vota precesque reddendi in patriam, sique in templo ministerii munia repetendi. Naturalis quodammodo sunt Psalmi 24 appendix; ultimus enim ejus Psalmi versiculus : Libera, Deus, Israel, ex omnibus tribulationibus suis, qui extra acrostichum est, optime congruit argumento Psalmorum 25, 26, 27, maxime vero his Psalmi 27, 9 : Salva me, Domine, et exalta illos usque in æternum. Tum et alteris Psalmi 36, 15 : Credo videre bona Domini in terra viventium, silicet in Israëlide. Certè hæc verba homini exili, à patriâ remoto, religitumque quantocitis cupienti atque speranti conveniunt.

Adde quod sextus et septimus Psalmi 25 versiculi non minima cum versiculis 7 et 8 Psalmi sequentis affinitate junguntur. Narrat hic Psalmista, eo se desiderio quam maxime teneri, ut domus Domini pulchritudinem aliquando intueretur, susque in templo voces profert; mira Dei opera iudicans : Psalmo sequenti, munus à Deo sese postulare ait, ut omni vite sue curricula in ejus domo habitet, ejusque templi pulchritudinem ac magnificentiam contempletur. Psalmo 30, 6, inquit se lavisse manus inter innocentes, seseque Domini altare circumdaturum, ac laudis vocem editurum : Psalmo 26, 6, pariter ait sese altare Dei circumdaturum, hostiam laudis immolaturum, dicturumque cantica et hymnos. In utroque hostium suorum nequitiâ, injuriâ, calumniâ queritur; ad Psalmum 23, Quæritur ad Deum iudicium provocare calumniis probrisque videtur; et Psalmo 26, majore fiducia loquitur, quasi secretam reditibus sui promissionem accepisset. Eisdem precibus, Psalmo 27, prosequitur. Deoque gratias agit, veluti discrimini ereptus; oraturque ut populum suum servet, veluti benedictus, illumque multiplicet. Hæc sunt quæ in his tribus Psalmis continentur, atque hoc illorem argumentum est. (Calmet.)

Quod si Davidis sit hoc carmen, possint in eo ea recolere tempora, quæ 1 Sam. 22, 5, 8, describuntur, quibus David, in saltu Hareth versaretur, et Sauli erimen persequeretur ipsi inferret; nam calumpniarum coctum hoc Psalmus à se depellere voluisse versissime sit. Cui sententiæ si quis forsân opponat versus carminis nostri, 7, 8, 9, ubi altaris et domus Jovæ mentio est facta, cum illo tempore, quo David, in saltu Hareth degebat, Jovæ templum Hierosolymis nondum esset extructum, responderi potest altare et eodem existi-

disceperat adversum meos adversarios. Vindica, defende. INFINIMABOR, labor propriè, movebor, ut legit Augustinus.

Vers. 3.—PROBA. Totus versus metaphoricus ab argentiis, qui aurum et argentum probant, tentant, examinant, an sit fallax et adulterium. Sic, ô Domine, qui scrutaris interiora, proba me, et meam innocentiam, cognosce calumnias mihi fieri injustè; tenta; periculum fac de me. Ure, id est, funde, examina et explora meum cor (mentem et cogitationem) et renes meos (affectus, animi motus, sensusque intimos); experire an mentiar, an sim in culpâ eorum de quibus mihi imponunt calumnias. AHI de purificatione. Tanquam argentiis camino me proba et purga, probatum et purum redde. Excoque renes meos et cor meum; ut quicquid in me est impurum, alienum et vitiosum, absunatur, expurgetur ac exturbar. Ure èa, ne quicquam in me impuri remaneat; cruciellus et rebus adversis; juxta illud Augustini : Hic ure, hic seca, ut illic parcas. TENTA, proba, experire. Sic, Deut. 13, 5 : Quoniam tenta vos Dominus Deus. Aliàs ad malum sollicitare, ut Jac. 1, 15 : Deus neminem tentat, et Deus intenter malum est, id est, non sollicitat ad mala. Significat etiam facta tenerario Deum provocare, ut, Matth. 4, 7 : Non tentabis Dominum Deum tuum.

Vers. 4.—IN VERITATE TUA. In veritate, quam tu præcepisti, in lege tua verè, in tuis præceptis verè, nihil habentibus falsi et mendacii. Vel, in certitudine tuorum promissorum mihi placui, in eâ ambulabo, et incedam. Hoc enim veritas ferè significat, quando jungitur cum misericordiâ. Ad verbum, ambulavi in veritate tua.

Vers. 5.—CUM CONCILIO VANITATIS; cum viris vanis et mendacibus non sum versatus. Ad verb., cum populo vanitatis. Ergo concilium hic significat coetum vanorum hominum. IN TUA GERENTIBUS, cum occultantibus sese propriè, id est, cum versutis et vafriis;

fuisse, antequam David tabernaculum in monte Sion arca tenderet, et Salomon templum Hierosolymitarum ædificaret. Considerat enim Moses (Deut. 16, 16), ter in annum singulis comparendum esse in loco sacro. Locus ille ante Salomonis regnum fixus quidem non fuit, semper tamen existit à ipso Mosis ætate, et, quo tempore natus est Samuel, erat in urbe Silo, ut apparet ex 1 Sam. 1, 3, 11, 15, seqq., deinde in Cartharum alibi. Cum ergo ter quotannis maseuli omnes in locum Jovæ sacrum, ut rei divinæ operam darent, ire tenerentur, dubium non est, quin David, priusquam in saltu Hareth fugeret, istud religionis officium tribus non solum, sed pluribus vicibus obierit, quod ipsum, vers. 7, 8, 9, forsân respexit. Neque tamen admodum necesse est illam altarem specialem occasionem Psalmi composui sumere. Poterat enim vel David, vel alius sincerè pius, in universum tali carmine testari, ut ex animo innocentie studeret, malorum societatem fugeret, et religioni incubaret, atque hæc sua pietatis conscientia fretus, ulonium, que manet imbrobus, deprecari. (Rosenmuller.)

qui cordis pravitatem vultu tegunt et simulant. Vel eum insidiantibus. Quâ sententiâ Chald. : *Cum occultantibus se ad nocendum, non veniam.*

VERS. 6.—*ECCLESIAM, cœtum improborum hominum.*

VERS. 7.—*INTER NOCENTES.* Ad verb., in puritate, id est, cum puritate et innocentia vel aquis puris et mundis. Lotis aquâ vivâ et incorruptâ manibus, accedebatur ad sacra, imò et pedibus, quantum ad sacerdotibus minus suum inceptorum, ut docet R. Levi; quo alius appellabatur, Levit. 16, *Kiddus Iadain teraglatin*, sanctificatio manuum et pedum, ut totius corporis, *Tebila*, balneatio. Alludit ergo ad legis purificationes inter cœtera institutas, ut intelligeremus ad sacra et sacerorum participationem requiri non tantum munditiam animi, sed etiam corporis, et contra. Alludit ergo ad legis purificationes. Est autem votum : Si me judicaveris, et me liberaveris ab adversariis, offeram puro corde et corpore victimas, non foris tantum, sed intus, etc. Lavabo manus innocentiam et puritatem, et non tantum aquis legalibus. Manus significant actiones et opera. Metonymicè : Studebo vitæ innocentie, et observabo sacra à te mandata; piorum utar consuetudine, ne impiorum consortio commaculetur : cum innocentibus vivam, ut contraham puritatem.

## NOTES DU PSAUME XXV.

Le titre est dans notre Vulgate : *Pour toujours, psaume de David*; dans l'hébreu et dans le grec, il n'y a que de *David*, ou pour *David*. Il n'est pas vrai, comme quelques interprètes modernes le disent, que dans le grec il y ait, *psaume de David*. L'édition du Vatican ne porte que *psaume de David*. Celles d'Alde et de Complute ont *psaume de David*, mais ces éditions ne doivent plus servir de règle, pour les citations, aux commentateurs modernes, celle du Vatican étant reconnue la meilleure et la plus exacte.

Le sujet de ce psaume n'est pas déterminé; il peut convenir à toute personne calomniée, qui invoque la justice divine, en témoignage de son innocence.

David prend Dieu à témoin de son innocence, et de ses intentions droites à l'égard de Saül son persécuteur qui, pour justifier ses violences, accusait David d'ambition et d'infidélité.

Mais si l'on veut prendre dans toute leur étendue les paroles dont se sert le Prophète, elles ne peuvent convenir qu'à Messie qui parle ici par la bouche de David. C'est le langage du Saint des saints, livré à la haine, à l'envie, à la fureur de ses ennemis. Il s'adresse à son Père; il lui présente, comme le titre de son espérance, son innocence, la conformité de sa volonté à la sienne dans les plus rigoureuses épreuves, son affection pour la gloire de la maison de Dieu qui est l'Église, son zèle pour annoncer aux hommes les merveilles de la bonté divine, et pour chanter ses louanges dans les assemblées des peuples.

L'usage que l'Église fait de ce psaume dans sa liturgie, nous montre qu'il renferme aussi d'importantes instructions pour ceux que Jésus-Christ a associés à son sacerdoce. Ils doivent y apprendre à apporter au sacrifice de la messe les dispositions avec lesquelles le souverain Prêtre a offert le sacrifice de la croix. Qu'ils s'appliquent donc à imiter son innocence et sa pureté, sa patience dans les maux et sa constance dans ses persécutions, son zèle pour la gloire de Dieu, sa reconnaissance et son amour pour son Père. Heureux qui se pénétrera bien de cet esprit vraiment sacerdotal!

VERS. 8.—*UT AUDIAM VOCEM LAUDIS TUE.* Nam solentini ritui ad victimas à laicis oblatas Psalmis et hymnis laudabant Deum, et sacra peragebant sacerdotes et Levitæ. Masoreta : Ut audire faciam; ut personem et canam, ut clara voce celebrem tuam laudem. Satis novè. Nam *Leschamah* sine punctis magis habet vultum infinitivi Kal, quàm Hiphil. *MARABILA*, opera tua admiranda.

VERS. 9.—*DECOREM, cultum et ornatum templi tui, domum tuam decoram et augustam.* Ad verbum : Habitaculum, templum, in quo Deus tanquam in domo sua habitat.

VERS. 10.—*CUM VIRIS SANGUINUM, cum homicidis et sanguinaris, et cum impiis ne me in gehennam colligas, ne me perdas, ut moriar eorum morte, et in aeternum peream.* Kimhi in Psal. 47, 10.

VERS. 11.—*MANSUS, actionibus, metonym. MANSUS, metonymicè musorum corruptelis, vel usuris.*

VERS. 12.—*REDIME, è calamitatibus erue.*

VERS. 13.—*IN DIRECTO, in rectitudine, in rectâ viâ, in loco salutari et tuto.* Rectè constitit pes meus, non nutavit ad scelera, neque à justitie vero tramite deerravit. In *ECCLESIS*, palmæ et colam. Chald. in congregationibus justorum.

## VERSET 1.

Il y a dans l'hébreu : *Je ne broncherai point, je ne vacillerai point*; ce n'est pas le même sens que celui de la Vulgate. Un coupable, quelque adroit qu'il soit à se défendre, est toujours faible et vacillant devant ses juges; au lieu que l'homme qui ne se reproche rien est ferme, et ne bronche point dans ses réponses. Cependant comme la vérité et l'innocence peuvent être opprimées, la confiance en Dieu est toujours nécessaire.

## RÉFLEXIONS.

Quand les justes sont persécutés et calomniés, ils n'ont point de plus sûr protecteur que Dieu, qui sonde les cœurs, et qui juge de tout sans partialité. Mais pour adresser à cet être suprême et infiniment saint la prière que fait ici le Prophète, il faut que la conscience ne reproche rien. Jamais, à la vérité, on n'est sans tache aux yeux de Dieu, et David connaissait cette vérité mieux que personne; mais dans les cas particuliers, on peut se rendre justice sur la droiture de ses actions et de ses intentions. Tel fut David à l'égard de Saül, il était aux yeux du Seigneur exempt de tout reproche. Quelque violente, au reste, que soit la calomnie, quand on est bien sûr de son innocence, on ne doit pas s'en affliger; il faut plutôt la regarder comme une épreuve salutaire et comme un moyen de salut très-précieux. La confiance en Dieu doit suffire pour calmer toutes les inquiétudes.

## VERSETS 2, 3.

Il faudrait traduire le troisième verset du second verset de ce psaume, par : *Mettez dans le creuset mes reins et mon cœur*; car l'hébreu et la Vulgate marquent une épreuve semblable à celle qu'on emploie à l'égard des métaux, et qui consiste à les faire passer par le feu.

Au troisième verset, je supplée : *Vous trouverez que je suis exempt de reproche*, parce que sans cela il n'y aurait point de liaison entre ce verset et le précédent. Quelques-uns disent simplement : *Vous trouverez que*

voire *misericorde* est toujours présente à mes yeux. Mais il semble plus conforme à l'humilité du Prophète d'assigner l'attention à la miséricorde divine, comme cause de son innocence, que comme objet de l'examen et des épreuves de Dieu. Au même verset, l'hébreu porte : *J'ai marché dans votre vérité*, au lieu de : *J'ai mis mes complaisances dans votre vérité*; mais cette dernière expression équivaut à l'autre; car se complaire dans la vérité de Dieu, n'est pas, au sens de ce prophète, avoir un goût spéculatif de cette vérité, mais y conformer avec plaisir sa conduite. Le mot hébreu signifie *marcher constamment*; ce qui ne peut être que l'effet d'un acquiescement volontaire, pratique et sincère, ou d'une complaisance intérieure; et c'est ce qu'exprime la Vulgate, d'après les LXX.

## RÉFLEXIONS.

David n'appuie pas son innocence sur ses propres efforts, mais sur la miséricorde divine qu'il a toujours présente à l'esprit, et sur le plaisir qu'il a pris dans la vérité de Dieu; deux attributs de Dieu, la *misericorde* et la *vérité*, qui ne doivent jamais s'éloigner de notre pensée, si nous voulons nous maintenir dans l'innocence. La miséricorde divine est le fondement des grâces que Dieu nous accorde pour persévérer dans la justice, et sa vérité est le fondement de notre confiance en sa miséricorde.

Il n'y a que la vérité de Dieu où l'on puisse mettre sûrement ses complaisances; car la vérité des hommes est trop sujette à l'erreur et à l'inconstance. La vérité de Dieu est la fidélité de ses promesses consignées dans sa sainte parole; c'est elle qui nous assure que Dieu est toujours prêt à faire miséricorde. Ce qui doit nous donner un amour ardent pour les saints livres, c'est que la vérité de Dieu y brille partout; la vérité qui s'y manifeste nous garantit la vérité qui y est convertie de voiles. C'est bien le propre de la vérité d'être incompatible avec le faux; mais il ne s'ensuit pas que toute vérité doive être sensible et manifeste. Il suffit d'être assuré que la vérité est quelque part, pour se déterminer à la croire et à la suivre, quoiqu'on ne la comprenne pas. Abraham ne douta pas que sa postérité ne dut égaler les sables de la mer et les étoiles du firmament, quoiqu'il eût reçu l'ordre de sacrifier le fils unique, en qui et pour qui cette promesse avait été faite. C'était un mystère pour lui que cette postérité future; et il ne laissait pas de la croire, en s'en rapportant à la puissance divine, pour la manière dont cette postérité aurait lieu.

## VERSETS 4, 5.

L'hébreu porte : *Je ne me suis point assis avec les hommes de mensonge ou de vanité*; mais la Vulgate rend on perfectionne ce sens par, *concilium vanitatis*; car le verbe *s'asseoir*, marque qu'il s'agit d'une assemblée. L'hébreu ajoute, avec les hommes *ténébreux*; ce que la Vulgate rend, d'après le grec, par, *iniqua gerentibus*; des hommes qui se comportent d'une manière inique, emploient toujours, pour réussir, des moyens cachés et ténébreux. Il semble donc qu'encore ici notre verset perfectionne le sens de l'hébreu; car être caché, être secret, ne dit pas absolument faire le mal; et c'est néanmoins ce que le Prophète entend.

Un autre remarque fort à propos que David entend souvent dans sa compagnie des hommes de mensonge, des hommes vains, tels que Job et Abner; mais qu'il fut toujours fort éloigné d'approuver leurs démarches, leurs façons de penser. Des interprètes croient qu'il s'agit ici des idolâtres, avec qui le Prophète ne vouloit point avoir de commerce. Je crois que c'est renfermer dans des bornes trop étroites les sentiments de ce saint roi, et que son cantique, réduit à ces termes, ne serait pas d'une grande instruction pour tous les fidèles de tous les temps. Aujourd'hui, par exemple, les plus mauvais chrétiens pourraient dire qu'ils n'ont point de société avec les idolâtres, et qu'ils haïssent leurs assemblées, leurs procédés, etc.; mais

ils n'oseraient dire de même qu'ils ne traitent point avec des hommes pleins de mensonge, d'hypocrisie, de méchanceté, d'impieité.

## RÉFLEXIONS.

Les mauvaises sociétés corrompent la plupart des hommes, et je remarque qu'il y en a de trois sortes : la première, avec les méchants en personne; ce qui consiste à les admettre chez soi, à les flatter, à les approuver, etc. La seconde, avec les livres pénétrés; l'homme le plus retiré du monde peut se perdre par les mauvaises lectures; tous les principes des mœurs et de la foi, qui sont en lui, peuvent être détruits en très-peu de temps, s'il se livre aux sophismes des impies et des libertins. La troisième société est avec les pensées qui s'élèvent dans un esprit désoccupé, et dans un cœur peu vigilant sur soi-même. L'ennemi du salut ne perd pas l'avantage que lui donne une imagination féconde en illusions, en fantômes lumineux; l'esprit s'attache à ces images séduisantes, et la volonté suit bientôt des guides si trompeurs. Les sociétés du dehors ne sont dangereuses que parce qu'elles mettent en jeu celle que nous sommes obligés d'avoir avec nos propres pensées. Il faut sur les pensées, comme sur le commerce avec le monde et avec les livres, prendre les sentiments du Prophète : Seigneur, je ne veux entretenir aucune société avec celles qui sont vaines, avec celles qui sont injustes, avec celles qui sont malignes, avec celles qui sont impies. Cette résolution exclut tout ce qui nous perd; car nous sommes vains sur ce qui nous regarde; injustes sur ce qui touche le prochain; malins en ce qui concerne nos jugements; impies ou lâches, tièdes, indifférents, en ce qui intéresse le service de Dieu.

## VERSETS 6, 7.

L'hébreu dit : *Je laverai mes mains dans l'innocence*; ce qui est le même sens que celui de la Vulgate, si l'on prend *laver les mains*, pour *voir, conserver*; et l'on ne peut guère douter que ce ne soit le sens du Prophète, qui oppose ici la société des justes à celle des pécheurs. Ainsi, *Je laverai mes mains dans l'innocence*, est la même chose que : *Je laverai mes mains avec les hommes innocents, exempts de taches*. David savait qu'on ne pouvait apprendre dans la société des méchants à rendre au Seigneur le tribut de louanges qui lui est dû, mais que le commerce des hommes vertueux servait beaucoup à préparer le cœur et l'esprit aux cérémonies du culte divin; c'est pourquoi il ajoute : *J'environnerai votre autel, Seigneur*. L'hébreu, selon les points, dit : *Afin de faire entendre la voix de vos louanges*, et sans les points, *afin que j'entende, etc.* Les LXX ne connaissent pas les points, ont traduit de cette seconde manière, qui d'ailleurs est tout aussi bonne que l'autre; mais on peut les joindre toutes deux. David connaissait la loi et les cantiques destinés à louer le Seigneur; ensuite il communiquait ses sentiments au peuple, et il racontait les merveilles du Très-Haut.

N. B. Il n'y a dans le texte, dans le grec et dans notre version, que la *voix de la louange*, et non de *rote louange*; mais le syriaque, l'arabe, l'édition de Complute et le P. Houtignon, adoptent le pronom. Je le crois en effet sous-entendu dans le texte.

## RÉFLEXIONS.

Il n'y a rien qui enflamme plus du désir de servir Dieu avec ferveur, que le commerce des gens de bien. Les conversations qu'on a avec eux, sont comme l'exercice de l'oraison, une sorte de nourriture ou de nourriture pure et s'embrasse; on en sort plein d'ardeur, pour prendre part aux divins offices, et pour rendre à Dieu l'hommage qui lui est dû. Que peut-on attendre, au contraire, de ceux qui se livrent dans le temple du Seigneur? Sont-ils en état d'entendre les louanges du Très-Haut, d'être touchés de ses gran-

dehors, et de s'entretenir après cela avec les autres fidèles? Que sert-il aux partisans du monde de se trouver aux assemblées de piété? quelle figure y font-ils? n'en sortent-ils pas plus coupables qu'ils n'y étaient entrés? votre cas de morale a beaucoup occupé les prédicateurs de la divine parole; mais la maison du Seigneur est toujours profanée; elle l'est par les ministres mêmes du saint culte: *ils environnent l'autel*, comme David, mais bien loin d'y apprendre aux peuples à célébrer les merveilles du Seigneur, ils leur donnent souvent le mauvais exemple de l'irrévérence, de la dissipation, de l'inattention, sans compter le faste qui était quelquefois aux pieds d'un Dieu crucifié.

## VERSET 8.

Dans l'hébreu on lit: *Seigneur, j'ai aimé la demeure de votre maison*. Les LXX ont traduit le mot פֶּתַח par *entrées*, qui signifie *descendant, convenant*; et Symmaque, qui traduit aussi sur l'hébreu, met *accuses*, qui signifie *palatin*, d'où il faut conclure que ces interprètes ont voulu distinguer la maison de Dieu de toute autre maison, et qu'ils ont eu l'idée d'une maison digne de Dieu. Aussi le mot hébreu signifie véritablement *habitation*; mais transporté à la demeure de Dieu, il prend une signification plus élevée, comme celle de *tabernacle, de temple, de cité*. Ces interprètes ont donc pu choisir un mot qui indique cette dignité de la maison de Dieu, et notre Vulgate les a suivis, en mettant *decorum*; d'autant plus que *domus tua* rendait assez *habitation*, et qu'ils ont voulu éviter l'épithète de *teutologie*, qui est dans ces mots, *habitation domus tua*.

## RÉFLEXIONS

Il y a sur ce passage deux pensées assez naturelles: la première, que David avait parlé avec quelque détail des exercices du culte divin, du service de l'autel, des louanges qu'on rend à Dieu, des hommages qui sont dus à ses merveilles, à voulu comprendre tout dans ce verset, en témoignant le zèle qu'il avait pour toute la maison de Dieu.

La seconde pensée est, qu'il a eu en vue la demeure éternelle du Seigneur; c'est là proprement le lieu où réside sa gloire; c'est comme quand il dit ailleurs: *Heureux ceux qui habitent dans votre maison, ils vous loueront éternellement*. Cela ne peut s'entendre, à la lettre, que du séjour éternel de Dieu dans la céleste patrie.

## VERSETS 9, 10.

On lit dans l'hébreu: *Ne ramassez pas mon âme avec les pêcheurs; c'est-à-dire, ne m'enveloppez pas dans le malheur des impies: ce qui est le sens de la Vulgate, excepté qu'il y a plus de force dans l'hébreu. Ce mot ramasser se concilie bien avec ce qui est dans l'évangile, que le père de famille ordonnera à ses serviteurs de ramasser les pelles et la zizanie, pour les jeter au feu. Au dixième verset, on peut entendre ces présents, ou des dons faits pour corrompre les juges, ou des dons reçus pour écarter ou détourner le cours de la justice. Il paraît que ce second sens est plus approprié à la pensée du Prophète.*

## RÉFLEXIONS.

Quand le Prophète demande de n'être pas enveloppé dans le malheur des impies et des hommes de sang, il entend certainement le malheur éternel au sortir de cette vie. Il savait très-bien que plusieurs de ces ennemis de Dieu ne sont point punis en cette vie: plusieurs même jouissent jusqu'à la fin des avantages de la fortune. S'il ne s'agissait que de son bien-être dans ce monde, s'il demandait de n'être pas soumis dans ce monde aux fléaux de la justice divine, comme les méchants, il aurait dû supposer comme une vérité prouvée par le fait, que tous les pécheurs recourent dès cette vie les châtimens de leurs crimes: et c'est ce que des preuves contraires réfutaient visi-

blement. Il s'agissait donc encore une fois de la vie future; il demandait d'être séparé des impies, de n'être point confondu avec eux, de n'avoir pas le malheur de faire une fin semblable à leur. Par là il demande le bienfait de la persévérance finale, mais comme une pure grâce de la bonté divine. Cette grâce ne peut jamais se mériter, parce que nulle bonne œuvre ne peut obtenir de Dieu, par justice, que le moment de la mort arrive lorsqu'on est dans l'état de la grâce sanctifiante. Dieu est maître absolu de ce moment décisif: il a déterminé le nombre de nos jours; et il nous laisse ignorer le dernier, afin que nous veillions sur nous, et que nous ne nous rassurons sur aucun.

## VERSETS 11, 12.

Le Prophète oppose ici sa conduite à celle des impies dont il a parlé; mais il ne laisse pas de recourir à la miséricorde divine, parce qu'il sait que quelque innocent qu'on se croie, on n'est pas pour cela justifié devant Dieu.

Il n'y a du reste ici aucune différence entre le texte et les versions.

## RÉFLEXIONS.

Tout prêtre ne doit-il pas dire, en se le reprochant peut-être: je récite tous les jours les sept derniers versets de ce psaume, durant le saint sacrifice. Quelle attention y ai-je donnée jusqu'ici? quel soin ai-je pris d'entrer dans les sentimens qu'ils contiennent? ai-je bien compris quelle doit être l'innocence de celui qui monte tous les jours à l'autel du Seigneur; quel zèle il doit avoir pour la maison de Dieu; quel doit être son éloignement de la conduite des pécheurs; combien il doit veiller sur lui-même, pour persévérer avec la grâce du Seigneur dans la justice; combien il doit craindre d'être enveloppé dans le malheur qui menace les impies? Quels fonds de réflexions lui mettez-vous devant les yeux?

Ab, Seigneur, pardonnez-moi mes distractions, mes légèretés; ne tenez pas compte de mon ignorance. J'ai répété une infinité de fois la prière du saint roi, sans en sentir le sens; je ne me suis point développé à moi-même les devoirs qu'elle m'impose. C'en est fait, je veux désormais vous louer, vous louer, vous glorifier dans l'assemblée des fidèles; déjà vous m'avez racheté, Seigneur; achevez l'ouvrage de mon salut, et ne retirez pas de moi vos miséricordes.

*Paraphrase de ces sept versets, en forme d'oraison, pour ceux qui ont le bonheur de célébrer souvent la sainte messe.*

Seigneur, je me présente tous les jours à votre saint autel, et je m'y présente autrement que les simples fidèles, puisque je suis destiné à remplir les fonctions du saint ministère. Faut-il que mon autel sacré, tantôt debout, tantôt prosterné, tantôt vous parlant, ô mon Dieu! tantôt vous écoutant au fond de mon cœur, tantôt invitant les fidèles à joindre leurs prières aux miennes, tantôt mêlant ma voix à celle des esprits célestes.

Pour m'acquitter de cette fonction sainte avec pureté, j'y fixe mes mains, symbole de l'innocence que je dois porter à ce sacrifice où le saint des saints est immolé par mon ministère. Ah! Seigneur, il est facile de purifier l'extérieur. Le linge écarlate n'a point été réprouvé pour avoir négligé ses cérémonies légales, mais pour n'avoir pas connu la vérité dont elles n'étaient que la figure: son cœur était corrompu, tandis que le corps était exempt de souillure. N'en est-il pas ainsi de moi, quand j'approche de votre saint autel?

Cependant je puis me répondre que tout ce qui re-

garde l'honneur et la décence de votre culte m'intéresse; que je conserve un très-grand respect pour votre maison, pour ce lieu vénérable où votre gloire et votre amour se manifestent. Vous y habitez d'une manière bien plus parfaite et plus touchante que dans le tabernacle, où votre peuple allait vous porter ses offrandes et ses vœux.

Mais quand je participe à vos saints mystères, je deviens aussi votre temple; vous habitez en moi, et, selon votre parole, vous voulez y fixer votre demeure, puisque vous avez dit vous-même que *celui qui mange votre chair et qui boit votre sang demeure en vous, et que vous demeurez en lui*. Ai-je donc, Seigneur, le zèle de cette maison, qui devient la vôtre? Suis-je attentif à l'orner des vertus propres de mon état, comme on pare les temples matériels où s'exercent les fonctions du culte public? L'ornement principal que vous exigerez de moi serait l'exercice de votre sainte présence, et l'assiduité à l'oraison; puisque le lieu que vous choisissez pour votre demeure doit être une maison de prière; mais ma légèreté, ma tiédeur, ma dissipation, m'éloignent de ces saintes pratiques. Vous êtes dans moi, et la présence d'un hôte si grand, si respectable, si aimable, ne me touche pas! Classez, ô mon Dieu! ces profaneurs de votre temple, purifiez ce sanctuaire, rendez-moi de cette voix forte qui fit trembler ceux qui faisaient un négoce sordide dans le temple de Jérusalem. Ah! plutôt, Seigneur, touchez-moi de votre amour, et tout mon intérieur sera bientôt délivré de tout ce qui déplaît à vos yeux.

Le ministère que j'exerce, Dieu de toute majesté, est très-périlleux, et les fautes qu'on y commet sont des attentats contre vos divins attributs; il faudrait être pur comme des esprits célestes, pour paraître à votre saint autel. Que de ministres indignes ont profané et profanent encore votre saint corps et votre sang! Ils méritent le titre d'impies, dont se sert votre

## 1. Psalmus David priusquam limiretur.

## XXVI.

## Hebr. XXVII.

1. Dominus illuminatio mea, et salus mea: quem timebo?
2. Dominus protector vitæ meæ: à quo trepidabo?
3. Dum appropriant super me nocentes, ut edant carnes meas.
4. Qui tribulant me inimici mei, ipsi infirmati sunt, et ceciderunt.
5. Qui tribulant me inimici mei, ipsi infirmati sunt, et ceciderunt.
6. Si consistant adversum me castra, non timebit cor meum.
7. Si exsurget adversum me praelium, in hoc ego sperabo.
8. Unam petii à Domino, hæc requiram: ut inhabitem in domo Domini omnibus diebus vitæ meæ.
9. Ut videam voluntatem Domini, et visitem templum ejus.
10. Quoniam abscondit me in tabernaculo suo; in die malorum protegit me in abscondito tabernaculi sui.
11. In petra exaltavit me: et nunc exaltavit caput meum super inimicos meos.
12. Circavi, et immolavi in tabernaculo ejus hostiam vociferationis: cantabo, et psallum dicam Domino.
13. Exaudi, Domine, vocem meam, quia clamavi ad te: miserere mei, et exaudi me.

prophète. Ah! ne permettez pas que je me perde avec ces hommes de sang; ils se rendent coupables comme les Juifs qui, vous crucifièrent; votre sang retombe sur eux, comme sur cette nation perfide. Que serait-ce si, au moment de ma mort, ce sang précieux criait aussi vengeance contre moi? Je tremble à cette pensée, ô mon Dieu! mais il ne me suffit pas de trembler; je dois prévoir ce malheur pour l'éviter, et solliciter votre miséricorde pour le prévenir.

Les mains d'un prêtre sacrilège sont véritablement pleines d'iniquités; quelques-uns de ces ministres indignes profanent votre sacrifice par des vœux d'intérêt; ils profitent de la piété des fidèles pour faire une sorte de trafic honteux du plus saint des mystères. Si je ne puis, Seigneur, me reprocher cette conduite; si vous n'avez placé, par votre providence, dans un état qui ne m'a jamais exposé à un excès si déplorable, n'ai-je pas souillé mes mains par d'autres crimes? Ai-je regardé toute ma personne comme un vase de sainteté? Que de consécration elle a reçues! celle de la régénération, celle de la confirmation dans la foi, celle de votre sacrement avant le sacerdoce, celle de la rémission des péchés par la pénitence, celle enfin de l'ordination sacerdotale. Ce sont-là vos présents; n'en ai-je jamais reçu du monde votre ennemi? Ne m'a-t-il jamais engagé dans ses vœux par tous les artifices qu'il emploie pour séduire?

O Dieu! je ne puis dire, comme votre prophète, que j'ai marché dans l'innocence, que mes pas se sont fixés dans la justice. Je n'ai d'autre ressource que de réclamer vos miséricordes. Délivrez-moi de mes péchés, avez pitié de moi, Seigneur; rendez-moi digne de célébrer vos grandeurs, de vous bénir dans l'assemblée des fidèles. Que désormais je ne récite cette sainte prière qu'avec le sentiment de mes misères, et avec la détermination de me purifier de plus en plus avant que de paraître dans votre sanctuaire.

## PSAUME XXVII.

1. Le Seigneur est ma lumière et mon salut: qui craindrai-je?
2. Le Seigneur est le protecteur de ma vie: qui me fera trembler?
3. Tandis que les méchants s'approchent de moi pour me dévorer.
4. Les ennemis qui me persécutent ont été affaiblis eux-mêmes, et sont tombés.
5. Quand des armées formidables seraient campées contre moi, mon cœur ne craindrait point.
6. Quand on serait prêt à me livrer des combats, en cela même j'espérerais.
7. J'ai demandé une chose au Seigneur; je la rechercherai (avec soin): c'est d'habiter dans la maison du Seigneur tous les jours de ma vie.
8. C'est de voir les délices du Seigneur, et de visiter son temple.
9. Car il m'a caché dans son pavillon; au jour de la calamité, il m'a protégé dans le secret de son tabernacle.
10. Il m'a établi sur un roc, et dès-lors il a élevé ma tête au-dessus de mes ennemis.
11. Je me suis tourné de divers côtés, et j'ai immolé dans son tabernacle une hostie de jubilation; je chanterai (encore); et je dirai des psaumes au Seigneur.
12. Entendez, Seigneur, ma voix et mes cris; ayez pitié de moi, et exaucez-moi.